

AGCnam

Association de Gestion
du Conservatoire National
des Arts et Métiers



Conseil d'Administration

RÔLE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM)

Le CNAM propose des parcours de formation à finalité professionnelle dans les domaines suivants :

- Economie, commerce, droit et gestion
- Sciences Humaines et sociales et communication
- Sciences et techniques industrielles
- Mathématiques, informatique et réseaux

MISSIONS GENERALES du Conseil d'Administration AGCnam

Le principal rôle du conseil d'administration est de gérer les moyens financiers, matériels et humains au service du développement des missions du Conservatoire National des Arts et Métiers, à savoir :

- La formation tout au long de la vie,
- Le développement et la valorisation de la recherche technologique,
- La diffusion de la culture scientifique et technique

Composition

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 35 membres :

- 17 membres du collège des organismes publics,
- 15 membres du collège des organisations socioprofessionnelles (1 représentant MEDEF)

Le CA élit en son sein les 4 membres du Bureau (président, vice-président, trésorier, et secrétaire)

Durée du mandat

3 ans (mandat renouvelable 1 fois)

Date de renouvellement

Janvier 2020

Fréquence des réunions

- 2 Conseil d'Administration/ an au minimum (4 en général)
- 1 Assemblée Générale /an

Lieu

A Lyon - 7ème

Mode de Sélection

Par désignation